LISTE MANSONNIENS, JE M'ENGAGE POUR VOUS

Mesdames, Messieurs,

La Municipalité annonce le rachat par la Ville de l'hippodrome. Nous avons soutenu cette décision tant nous souhaitons le retour des courses.

Mais en réalité, le projet consiste pour la Ville à ne garder que les pistes et les tribunes.

Le bâtiment, quant à lui, est destiné à être **vendu à la découpe** aux rares entreprises qui souhaiteraient s'y installer.

Pas besoin d'un lien avec la filière hippique, la Municipalité ouvre grandes ouvertes les portes de l'hippodrome à **tout type de commerce.** Au lieu de saisir cette opportunité pour relancer la filière cheval de la ville, la Municipalité entend **morceler définitivement cet ensemble.**

Cela traduit un manque de vision et d'ambition pour le site de l'hippodrome.

La Municipalité évoque 4 à 5 entreprises intéressées par leur installation dans le bâtiment de l'hippodrome.

Comment imaginer que ces entreprises accepteront de prendre à leur charge les 8 millions d'euros de frais de désamiantage ? **C'est une hérésie économique.**

La Municipalité annonce la reprise des courses fin 2023.

Rien n'est fait. La société de courses créée par la Ville ne donne aucune garantie au retour pérenne des courses. La piste est en jachère depuis plus de 3 ans. Combien faudra-t-il de temps et d'euros pour permettre son exploitation ?

Aucun retour en arrière ne sera possible une fois le site morcelé et dénué de toute cohérence globale. C'est l'avenir du cheval à Maisons-Laffitte qui se joue actuellement.

Reprenez Monsieur le Maire notre projet de lycée public, sport-études cheval.

Suite à mes nombreuses démarches, ce projet est depuis 2020 à l'étude au rectorat de Versailles et des vice-présidents de la Région Île-de-France.

C'est le seul projet permettant de conforter le retour des courses sur l'hippodrome, tout en préservant l'ADN et l'histoire de ce site exceptionnel.

Bien à vous,

Amélie THEROND KERAUDREN, *Conseillère municipale*